



Membre
de la **FAPEE**
Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements
d'enseignement français à l'étranger



Les Associations de Parents d'Élèves du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres

APL
35 Cromwell Road SW7 2DG
info@apl-cdg.org.uk

CIPL
142 Cromwell Road SW7 4EF
info@cipl.org.uk

Londres, le 14 mai 2026

A l'attention de Madame Eléonore CAROIT, Ministre chargée des Français de l'Étranger,

Copie : Madame Samantha CAZEBONNE, Sénatrice des Français établis hors de France ;
Monsieur Vincent CAURE, Député de la 3e Circonscription des Français établis hors de France ;
Madame Anne GRILLO, Directrice Générale de la Mondialisation, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ;
Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE, Directrice de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) ;
Madame Christine CHOURRÉ, Cheffe de secteur géographique Europe du Nord de l'AEFE ;
Monsieur Olivier GUYONVARCH, Consul Général de France au Royaume-Uni ;
Madame Anissia MOREL, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France au Royaume-Uni ;
Monsieur Gilles MORELLATO, Conseiller adjoint de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France au Royaume-Uni ;
Madame Patricia CONNELL, Présidente du Conseil Consulaire de Londres, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger ;
Madame Catherine BELLUS-FERREIRA, Proviseure du Lycée Français Charles de Gaulle ;
Madame Muriel CELLIER, Directrice des Affaires Financières du Lycée Français Charles de Gaulle ;

Objet : Réduction du budget d'investissement du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres – Risques graves pour la sécurité et rupture des engagements pris envers les familles

Madame la Ministre,

Les associations de parents d'élèves du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres souhaitent attirer votre attention sur l'information donnée par l'AEFE à notre établissement le 6 mai 2026, relative à la réduction brutale et unilatérale des autorisations d'engagement du budget d'investissement 2026 du LFCG préalablement approuvés, les faisant passer de £3M à £1M.

Cette décision intervient sans concertation et remet en cause des travaux approuvés de longue date par les instances compétentes de l'AEFE et régulièrement reportés. Elle entraîne la suspension de projets déjà engagés, alors même que les appels d'offres ont été réalisés et que les besoins sont identifiés comme prioritaires.

Les travaux concernés portent notamment sur :

- la mise aux normes des systèmes de sécurité incendie et portes coupe-feu ;
- la rénovation des fenêtres provoquant infiltrations et problèmes d'isolation ;
- la remise en état d'ascenseurs actuellement hors service ;
- des aménagements liés à l'accessibilité et au bien-être des élèves.

Ces opérations ne relèvent pas du confort mais d'obligations de sécurité et de conformité réglementaire applicables tant en droit français qu'en droit britannique.

Nous rappelons également que les hausses successives des frais de scolarité (+94% en 10 ans, trois fois supérieures à l'inflation) ont été présentées aux familles comme nécessaires au financement de ces investissements. Les familles ont ainsi consenti des efforts financiers importants ayant permis à



Membre
de la **FAPEE**
Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements
d'enseignement français à l'étranger



l'établissement de constituer une trésorerie saine. Par ailleurs, la PFC déjà prélevée par l'AEFE à l'établissement a déjà pour but cet entretien du parc immobilier.

Les éléments budgétaires présentés en Conseil d'Établissement montrent que l'établissement dispose aujourd'hui d'une capacité financière lui permettant d'engager ces travaux attendus par les familles.

Dans ce contexte, la réduction budgétaire imposée par l'AEFE ne permettant plus la réalisation de ceux-ci dans le calendrier prévu apparaît incompréhensible et suscite une très forte inquiétude quant à l'utilisation effective des contributions des familles.

Les associations de parents ne peuvent ignorer que cette décision intervient à la veille de la remise de rapports parlementaires portant sur la situation financière difficile de l'AEFE, alors que le LFCG est aujourd'hui l'EGD dont la situation financière est la plus saine en raison des sacrifices consentis par ses familles. Il est légitime de s'interroger sur le fait que cette mesure vise avant tout à améliorer artificiellement la trésorerie de l'agence, au détriment des engagements pris et de la sécurité des élèves et des personnels. Ce schéma n'est pas sans rappeler les ponctions déjà subies en 2015 sur le fonds de roulement prévu pour les travaux de réfection de la cantine, entraînant un retard de dix ans qui a généré des surcoûts considérables, *in fine* supportés par les familles. De nouveaux délais sur les investissements prévus entraîneraient un surplus de charges sur les familles sans aucune justification.

Au-delà des conséquences financières, cette décision expose l'établissement à des risques importants en matière de sécurité, d'accessibilité et de responsabilité juridique. Ces travaux, devant nécessairement se dérouler durant l'été, en site inoccupé, conditionnent le respect des standards britanniques applicables aux établissements scolaires, notamment en matière de sécurité, d'accessibilité et de qualité des infrastructures. Le report prolongé de ces mises aux normes pourrait exposer le LFCG à des observations défavorables lors de prochaines inspections britanniques et fragiliser le positionnement de l'établissement au regard des exigences locales applicables aux établissements d'enseignement.

En conséquence, nous demandons le maintien du programme d'investissement initialement validé (£3,024M), et proposé par la direction du LFCG permettant la réalisation immédiate des travaux indispensables identifiés.

Nous souhaiterions par ailleurs pouvoir échanger prochainement avec les différentes parties prenantes sur les perspectives de financement et de gouvernance budgétaire applicables aux EGD, afin d'assurer une meilleure visibilité sur l'affectation des fonds issus des frais de scolarité payés par les familles et de la TVA britannique récupérée sur ceux-ci en 2025.

Les familles du LFCG sont aujourd'hui profondément préoccupées par cette situation et attendent des réponses rapides, claires et concrètes.

Nous vous prions de croire Madame la Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Les Associations de Parents d'Élèves du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres
Bureau de l'APL Trustees du CIPL